

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de livraison (châssis)	RENAULT	SG 2 MB 35	CH 3676 47

Constructeur RENAULT Véhicules Industriels, 29, Rue Servient, 69003 Lyon (F)
 Identification "SG 2 MB 35" oder "VF6SG2MB3" devant le No du châssis

Plaquette constructeur à droite, à l'avant, sur montant de la porte
 N° du châssis à droite, latéralement sur le longeron, derrière l'essieu arrière
 Identification du moteur "712-01-01" à gauche, latéralement sur le bloc, (frappé par l'importateur)
 Importateur principal NUBAG, Nutzfahrzeuge AG., Rütliweg 5, 4133 Pratteln
 Véhicule homologué SG2MB35-977315

Châssis
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction mécanique
 Transmission mécanique synchronisée
 Nombre de vitesses 4 ou 5 Entraînement sur roues arrière
 Frein de service hydraulique, 2-circuits, à expansion interne, avec assistance par dépression, sur toutes les roues régulateur selon charge, sur les roues arrière
 Frein auxiliaire mécanique, à expansion interne, sur les roues AR
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire
 Ralentisseur
 Contrôle 2 circuits contrôle niveau + diff. de pression; lampe témoin sep.

Moteur
 Marque RENAULT Type 712-01-01
 Construction en ligne Temps 4
 Carburant D Position avant
 Refroidissement eau Nombre cylindres 4
 Alesage 98,0 Course 110,0
 Cylindrée 3317 CV-impôt 16,89
 Puissance en kW 62 a/min 3200
 CV 65 DIN
 Bruit à proximité * dB/A a/min *
 Silencieux l = 600 x Ø 135 mm
 Mesure des gaz ROSCHE-noircissement = 4,3 (45%)
Bacharach = 4,0

Carrosserie cabine avancée
 Nombre de portes 2 Indic. vitesse km/h
 Ceintures sécurité Ar4 (5) Rétroviseurs gauche / droite
 Cale - Attelage sur demande
 Antivol -
 Nombre de places 2 ou 3 av. 2 ou 3 centre _____ ar _____
 Dimensions §) intérieur extérieur
 Longueur _____ 5160 Empattements 2680 / **
 Largeur _____ 2000 Essieu double av _____ ar _____
 Hauteur _____ 2200 Voie av 1640 ar 1680
 Porte à faux lat. _____ Voies av _____ ar _____
 av _____ 1220 ar _____
 ar _____ 1260 Braquage ø g 13100 d 13100
 Distance volant - vers l'avant du véhicule - _____

Poids avant _____ arrière _____ total §) _____
 Poids à vide 1100 650 1750
 Charge utile _____
 Poids total _____ 3500
 Garantie fabr. 1900 2100 3500
 Dimens. pneus 19 R-400 XC 19 R-400 XC (Variantes +)
 Ply/bars 8 / 4,5 8 / 4,5 voir _____
 Charge 2100 2100 remarques _____
 pour V max 120 120
 Garantie poids remorquable avec frein _____
 Garantie poids remorquable sans frein _____
 Garantie poids de l'ensemble _____ 5000
 Poids remorquable teste _____
 Vitesse maximale selon le constructeur _____ 90 / 105 km/h
 Vitesse maximale testée _____ km/h

§) Equipement		Indications pour le permis de circulation	
Feux de route	CR	(E)	
Feux de croisement	CR	(E)	
Feux de position	A	(E)	dans CR
Feux rouges	R-S1	(E)	
Feux stop	R-S1	(E)	
Clignoteurs	av	1 (E)	§) ar 2a (E)
Catadioptres	av	1	ar 1 (E)
Feux de gabarit	av	§)	ar
Feux complémentaires			
Eclairage plaque	1/ séparé		
Essuie-glace	2/ balais avec lave-glace		
Avertisseurs	KLAXCN e2 813 / CH 5 0701 02 ou d'autres modèles homologués		

Genre du véhicule	Voiture de livraison		
Marque et type	RENAULT SG 2 MB 35		
Homologation N°	CH 3876 47		
Carrosserie			
Places	total 2 ou 3	avant	2 ou 3
Poids à vide	sel. bulletin pesage	Carburant	D
Charge utile	sel. la carrosserie	CV-impôt	16,39
Poids total	3500	Cylindree	3317

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- * Mesures du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche : 42,0 km/h, M3, IA 5,375 = 81 dB/A (4-vitesses)
32,2 km/h, M3, IA 4,78 = 81 dB/A (5-vitesses)
à proximité de l'échappement : 100 dB/A à 3400 t/min.
96 dB/A § 3300 t/min.

**) Empattements	: longueur	porte à faux AR	braquage Ø
2680 mm	4740 mm	840 mm	13100 mm
2680 mm	5160 mm	1260 mm	13100 mm
3240 mm	6230 mm	1770 mm	13500 mm
3640 mm	6830 mm	1970 mm	13500 mm

- + Variantes de pneus : 7.50 R 16 12 FR AV = 2600 kg (5,50) AR = 2600 kg (5,50) Vmax. 120 km/h
7.50 - 16 8 FR AV = 2100 kg (3,75) AR = 2100 kg (3,75) Vmax. 120 km/h

- §) Les dimensions, le poids et l'équipement doivent être contrôlés à l'immatriculation; lorsque la longueur du véhicule dépasse 6000 mm, des clignoteurs avant latéraux 5 (E) selon schéma IV sont obligatoires.

Remplace FH Nr. 3676 47 du 06.05.80
Identification
(2.7.82)